

1. Pré-diagnostic

Accompagnement

En lien avec l'agent, l'établissement employeur et l'ANFH, identifier les orientations possibles de parcours dans le dispositif proposé aux agents au regard de leurs aptitudes, appétences, compétences, motivations. **Durée : 1 demi-journée**



PHASE EXPLORATOIRE

2. Diagnostic

Accompagnement

En lien avec l'agent, l'établissement employeur et l'ANFH, identifier les aptitudes, compétences et motivations de l'agent, sans oublier les aptitudes liées à son état de santé physique et psychologique le cas échéant ; retrouver le sens et la cohérence de ses choix dans son parcours scolaire et professionnel ; définir un plan d'actions pour préparer l'avenir.

Durée : 10h

3. Repositionnement professionnel : accepter le changement

Formation

Permettre aux stagiaires d'exprimer les éléments de situation qui sont difficiles à vivre, notamment leur ressenti par rapport à leur situation professionnelle actuelle ; identifier ses propres potentiels d'adaptation et ses ressources pour dépasser les blocages ; entamer des réflexions sur des nouvelles perspectives possibles, notamment en termes de reconversion.

Durée : 2 j



PHASE PRÉPARATOIRE

4. Élaboration du projet

Accompagnement

Permettre à l'agent d'acquérir les outils et méthodes nécessaires à la construction d'un projet viable.

Durée : 3 à 4 demi-journées

5. Accompagnement à la mise en œuvre du projet

Accompagnement

Permettre à l'agent de s'inscrire de façon optimale dans un parcours d'évolution professionnelle.

Durée : 2 demi-journées

6. Préparation de l'entrée en formation et de l'admission

Accompagnement

En cas de parcours de formation, bénéficier d'un diagnostic préalable à l'entrée en formation au regard du niveau et des aptitudes attendues.

Durée : 7h



FONDAMENTAUX POUR SE PRÉPARER À LA FORMATION

7. Développement des compétences de base

Formation

Réactiver et consolider ses connaissances en savoirs de base (lire, écrire, comprendre, s'exprimer, calculer) ; savoir utiliser les fonctions d'un ordinateur et connaître l'environnement numérique.

Durée : 11 j

8. Développement de ses capacités d'apprentissage et sa confiance en soi, ou « apprendre à apprendre »

Formation

Apprendre à développer les performances de sa mémoire et de ses ressources mentales, sa capacité à se concentrer dans son travail, sa capacité à gérer des situations stressantes.

Durée : 3 j

9. Aide à la reprise des études

Formation

Savoir s'organiser et planifier son travail ; savoir prendre des notes et rédiger des écrits ; savoir faire des recherches ; apprendre l'autonomie.

Durée : 3 j



ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

10. Suivi du parcours de formation

Accompagnement

En cas de parcours de formation et en lien avec l'école, bénéficier d'un suivi permettant de vérifier, à plusieurs étapes du parcours, que tous les indicateurs de réussite sont réunis.

Durée : jusqu'à 4h par année scolaire.

11. Accompagnement sur le poste de travail

Accompagnement

Permettre aux agents en situation de maintien dans l'emploi et/ou de reprise d'activité d'être acteurs de l'aménagement de leur poste de travail.

Durée adaptée en fonction de l'agent : de 2 à 10 demi-journées.

DISPOSITIF

NOUVELLE AQUITAINE

CONSTRUIRE ET RÉUSSIR SON ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Conception-rédaction © Service Communication ANFH • Réf. CREP. Septembre 2018



CONSTRUIRE ET RÉUSSIR SON ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Prendre des études, se reconvertir suite à un problème de santé, réfléchir à sa seconde partie de carrière : autant de situations qui interrogent les agents et les établissements.

L'ANFH met en place un nouveau dispositif adaptable et modulable : **CONSTRUIRE ET RÉUSSIR SON ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE** dont l'objectif est d'aider et accompagner l'agent à construire un parcours d'évolution professionnelle individualisé progressif et sécurisé.

Les situations des agents et la maturité de leur projet peuvent être extrêmement variés : projet bien enclenché mais fragilité identifiée sur la reprise des études ? Projet totalement à définir ? Difficulté à accepter le changement rendu incontournable du fait d'une inaptitude physique ? Il y a autant de situations que d'agents. De leur côté, les établissements indiquent qu'ils manquent parfois d'outils pour accompagner au mieux et sécuriser les projets d'évolution professionnelle des agents.

Issu d'un travail collaboratif entre les délégations Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes,

le dispositif proposé est modulaire et à la carte. Il permet une construction individualisée, progressive et sécurisée du parcours d'évolution professionnelle, toujours en lien avec l'établissement employeur. Partant d'un pré-diagnostic d'une demi-journée, l'agent et l'établissement employeur identifieront les fragilités du parcours et solliciteront le ou les modules nécessaires à la sécurisation du parcours. Les agents potentiellement concernés sont ceux souhaitant s'engager dans une démarche d'évolution professionnelle et/ou en questionnement sur leur parcours.

